

Intempéries : la MSA Alpes du Nord se mobilise et accompagne ses agriculteurs

La MSA met à disposition un dispositif spécifique pour soutenir les agriculteurs touchés par les violents orages du samedi 15 juin 2019.

Elle mobilise l'ensemble de ses compétences pour proposer un accompagnement et des aides adaptées à chaque situation.

Pour répondre à l'urgence, un soutien financier pourra être apporté aux professionnels touchés par les intempéries par la mise en place de reports de paiement, d'échéanciers ou d'allègements de cotisations sociales.

Au-delà de cette intervention, la MSA Alpes du Nord sollicitera également au niveau national une enveloppe financière afin d'aider dans le temps les exploitants les plus touchés.

Les agriculteurs souhaitant bénéficier d'un soutien spécifique de la MSA (économique et/ou social) sont ainsi invités à laisser leurs coordonnées en écrivant à l'adresse mail dédiée intemperies@alpesdunord.msa.fr afin d'être contactés dans les meilleurs délais.

En outre, le formulaire de demande d'aide aux cotisations sociales MSA est disponible sur le site internet <https://alpesdunord.msa.fr/lfy/exploitant/aides-au-paiement-des-cotisations>